

Plan stratégique du BCI 2025-2028

Adopté par le Conseil d'administration,
le 30 mai 2025



Mission, vision et valeurs

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est une organisation créée par et pour les établissements universitaires québécois. L'ensemble des établissements universitaires québécois en sont membres.

Fondé en 2014, le BCI est né de la restructuration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), une organisation créée en 1963 par les universités québécoises.

La mission

Le BCI soutient la mission et le développement des universités québécoises, promeut leurs intérêts, leur diversité et leur autonomie, au bénéfice de la société.

La vision

Le BCI donne aux universités québécoises les moyens pour collaborer et se concerter afin d'amplifier leur contribution au bien commun.

Les valeurs

Engagement

Envers la mission universitaire et son impact social, culturel et économique.

Concertation

Autour des enjeux communs et des projets porteurs pour l'avenir.

Collaboration

Avec les divers acteurs sociaux.

Expertise

Pour une meilleure connaissance des défis et enjeux du réseau universitaire.

Un acteur de soutien et de promotion

Orientation 1 **Soutenir et promouvoir la mission des universités comme vecteur de développement scientifique, démocratique, économique, social et culturel du Québec.**

- Actions / objectifs**
1. Produire des analyses, avis et documents de référence afin d’influencer la prise de décision publique et générer une meilleure connaissance de la contribution des universités québécoises dans la société.
 2. Intervenir auprès d’acteurs sociaux et des législateurs québécois et canadien sur des positions de consensus.
 3. Assurer les représentations nécessaires afin que les universités aient les moyens de réaliser pleinement leur mission d’enseignement, de recherche et de service à la communauté, au bénéfice du Québec.

Un acteur d’influence

Orientation 2 **Nourrir la réflexion et l’analyse critique des orientations gouvernementales et des projets de politiques publiques sur des enjeux liés au système universitaire québécois dans toute sa diversité.**

- Actions / objectifs**
1. Assurer des liens de communication et d’information continus avec les ministères et organismes gouvernementaux, au bénéfice des membres.
 2. Agir comme l’un des interlocuteurs de choix dans la formulation des politiques publiques touchant le système universitaire québécois, en étant reconnu comme tel par le personnel politique, les fonctionnaires et les élu.e.s.

Un acteur rassembleur

Orientation 3 **Renforcer le partage et la mutualisation de pratiques et de services entre les membres du BCI.**

- Actions / objectifs**
1. Augmenter les expériences de mutualisation entre les membres.
 2. Optimiser les avantages de l’intersectorialité des analyses, des pratiques et des services.

┌ ┐
BCI ┘